

V

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON

A Monsieur MOREL, propriétaire à Lyon.

Lyon, le 21 mars 1843.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, une expédition de la délibération, en date du 9 mars, présent mois, par laquelle le conseil municipal, sur ma proposition, a arrêté que la place récemment formée à l'extrémité supérieure de la rue de Flesselles, dont le terrain a été cédé par vous à la ville, prendrait le nom de place Morel. J'ai pensé, Monsieur, et le conseil a partagé mon opinion, qu'il était d'un bon exemple pour l'avenir, de rappeler à la mémoire de notre population le nom d'un citoyen qui dans toutes les fonctions publiques auxquelles il a été appelé a fait preuve d'un zèle si constant et d'un dévouement si éclairé.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maire de Lyon,

Clément REYRE.

VI

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON

CONSEIL MUNICIPAL

Dans sa séance du neuf mars mil-huit-cent-quarante-trois le conseil municipal de la ville de Lyon a pris la délibération suivante :

Le conseil municipal de la ville de Lyon, ouï, à la séance du 23 février dernier, le rapport de M. le Maire sur la nécessité de donner des noms : 1° A deux rues situées au nord et à l'ouest de la place